

Compte Rendu du conseil d'école du 24 mars 2014

Ecole Maternelle d'Hastignan

Présents :

- ♦ **Equipe Enseignante** : Mme Véronique Lafeuille (Directrice, PS 1), Mme Valérie Raimbault (PS/MS 2), Mme Marie Beugnot (PS/MS 5), Mme Sandrine Jasinski (PS/MS 6), Mme Sylvie Guichard (PS/MS 3), Mme Sylvie Leroux (GS 7), Mmes Nathalie Lebon et Sylvie Macquignon (GS 8).
- ♦ **Mairie** : Pas de représentant mairie.
- ♦ **Personnel Mairie** : M. Christophe Joly (coordinateur périscolaire), Mme Micheline Delmouly (cuisinière satellite)
- ♦ **DDEN** : Mme Claudie Laville.
- ♦ **Parent Elu FCPE** : Mme Julie Grelier.
- ♦ **Parents Elus API Hastignan** : Mme Laurence Bartholome, Mme Séverine Desperiez, Mme Brigitte Defoort, Mme Bérangère Marques, Mme Caroline Lacoste, M. David Defoort.

1. Point sur la rentrée 2014/2015

L'inscription des enfants rentrant en PS en mairie pour la rentrée prochaine n'est pas terminée (Clôture des inscriptions fin mars 2014). Par conséquent, l'effectif de petite section à la rentrée 2014 n'est pas connu précisément. Il y a aujourd'hui 40 enfants inscrits, 68 enfants presentis en PS à la rentrée. La connaissance tardive des effectifs pose des problèmes d'organisation à l'Ecole.

Le PEDT (Projet Educatif du Territoire) étant validé et signé pour 2 ans, les rythmes et horaires seront identiques à la rentrée prochaine.

L'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN), Mr T. Karm, a pris sa retraite ; Mme Fabienne Helbig assure l'intérim jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La réunion organisée par la mairie pour les nouveaux entrants en Maternelle à Saint-Médard-en-Jalles aura lieu le 21/05/2014. Il est demandé que les associations/fédérations de parents puissent intervenir lors de cette réunion pour expliquer leur rôle et se présenter.

La matinée portes-ouvertes pour les futurs élèves de l'Ecole Maternelle Hastignan aura lieu le samedi 21 juin 2014.

2. TAPS / CLAE / APS.

Effectifs en moyenne sur les temps périscolaires

- Pour l'APS du matin (7h-8h45) : 60 enfants,
- Pour les TAPS (15h45-16h30) : 130 enfants (2 jours à 150 enfants),
- Pour l'APS (16h30-19h) : 70 enfants à 16h30 (départs échelonnés),
- Pour l'APS du mercredi matin : 50 enfants,
- Pour le repas du mercredi midi : 71 enfants,
- Le CLAE du mercredi après-midi : 60 enfants.

L'an prochain, pour les inscriptions en mairie, APS / TAPS et CLAE seront regroupés sous la dénomination CLAE.

TAPS

Pendant le temps d'activités périscolaires (TAP de 15h45-16h30), les enfants non inscrits à une activité spécifique sont divisés en 4 groupes :

- Lieu Salle évolution avec une malle DEGUISEMENT,
- Lieu Réfectoire, avec une malle MARIONETTES,
- Lieu Réfectoire ou classe 7, avec une malle EXPRESSION/ECHANGES,
- Lieu APS, avec une malle Jeux de BOIS (ALLUMETTES, morceaux à coller...).

Lorsqu'il fait beau, 2 groupes sont dans le petit bois, 2 groupes dans la cour de récréation et 1 groupe aux vélos.

Les activités suivantes ont été proposées dans le cadre de TAPS avec inscription pour les GS et les MS : origami, éveil musical, théâtre et chant (activités proposées par Mme Leroux).

L'ASCO (Association Socio Culturelle de l'Ouest) a proposé un TAPS peinture (thème portrait), animé par une plasticienne. Cette activité a concerné 2 groupes de 10 enfants de GS, sur 6 séances. Les activités proposées par l'ASCO pour notre école sont terminées pour cette année.

Une fête des TAPS est organisée par l'ASCO le 11 avril à 19h30 pour les écoles de Cérillan, Hastignan et La Garenne. Pour la maternelle Hastignan des photos des activités réalisées seront présentées.

Après les vacances de printemps, un TAPS danse folklorique et un TAPS création d'un jeu d'orientation seront proposés par Mme Leroux. Les TAPS devraient être proposés également aux PS après les vacances de printemps. Le jardin pédagogique prévu à proximité de la piscine n'a pas été acté et les activités sur ce thème n'auront pas lieu. De petites activités liées au jardin pourraient néanmoins être menées dans le cadre des TAPS (avec les bacs de jardinage de l'école ?).

Un parent a proposé dans le cadre des TAPS de se mettre en relation avec l'association « Lire et Faire Lire » pour des animations.

3. Point ATSEM, Charte des ATSEM

L'emploi du temps des ATSEM à la rentrée prochaine n'est pas connu à ce jour. La charte des ATSEM n'a pas encore été finalisée. L'API Hastignan a exprimé dans un courrier à la Mairie et à l'Inspectrice de l'Education Nationale son inquiétude à ce sujet (voir courrier dans le panneau d'affichage). L'API Hastignan souhaite que le rôle des ATSEM soit recentré sur le temps scolaire. Des solutions existent pour concentrer le temps de travail des ATSEM sur les missions directement liées à la petite enfance (temps scolaire en priorité, éventuellement TAPS), comme par exemple la délégation de l'entretien des bâtiments.

Les enseignants expriment les difficultés d'organisation lorsque les ATSEM sont présents en effectif réduit, à savoir le mercredi, et pour l'organisation de sorties.

4. Hygiène des sanitaires

Des réparations ont été effectuées sur des toilettes bouchées.

Les sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour : le matin avant l'arrivée des enfants, et à 16h (15h le mercredi).

Des difficultés sont évoquées par les représentants de parents, allant des sous-vêtements parfois souillés aux pathologies associées à une réticence ou à un refus d'aller aux toilettes à l'Ecole.

5. Point Restaurant Scolaire (effectifs, organisation)

170 repas sont servis pour 211 élèves. La restauration s'organise autour de deux services :

- Premier service avec les enfants de petite section, et la moitié des enfants de moyenne section,
- Second service avec tous les enfants de grande section et la moitié des moyens.

Les enfants de moyenne section ont été permutés et le seront encore après les prochaines vacances, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes élèves de moyenne section qui déjeunent au 1^{er} et au 2^{ème} service.

6. Passerelles petite enfance – GS/CP

La passerelle petite enfance aura lieu la deuxième quinzaine de juin (accueil des enfants de crèche). La réunion d'organisation de ces passerelles est prévue le 11 avril.

Les passerelles GS / CP (Hastignan élémentaire) auront lieu en juin également.

L'école de Cérillan [maternelle et élémentaire] proposera aussi un temps d'accueil pour ses futurs élèves.

7. Décalage horaires entrées/sorties écoles maternelle et élémentaire

Les parents demandent un décalage des heures de sortie entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Le bus scolaire permet de pallier à certaines difficultés, en particulier le midi ou le soir à 15h45 (les enfants de maternelle peuvent prendre le bus pour aller à l'Elémentaire). Des arrangements personnels entre parents sont également à envisager lorsque c'est possible pour pallier à ces difficultés.

8. Point sur les travaux (réalisés /à venir/demandés)

❖ Réalisés

- Râtelier à vélos : l'installation sur le côté du parking est réalisée.
- Placard pour rangement des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : le placard est installé. Il pourra être fermé à clé, la clé étant installée en hauteur à proximité du placard.
- Tracé de 2 jeux de Marelle : Le tracé a été réalisé par la mairie.
- Portail vert de la maisonnette : une butée au portail a été installée pour en faciliter la fermeture.
- Panneaux d'affichage parents d'élèves : Un panneau existant au niveau de l'entrée de service a été remis en état et déplacé. Il est attribué aux fédérations de parents FCPE et API Hastignan. Chaque tête de liste a obtenu une clé du panneau. Les éléments proposés à l'affichage sont visés par la Direction de l'Ecole avant affichage.
- Parking : la zone jouxtant le parking goudronné a été refaite avec une nouvelle configuration proposée et réalisée par la mairie, 13 places de parking supplémentaires sont disponibles. Les usagers doivent veiller à ne pas bloquer la zone de stationnement nouvellement créée en se garant sur la zone d'accès aux nouvelles places.

❖ A venir

- Portail pour le passage entre la maison APS et le petit bois : ce portail a été inscrit au budget. Il permettra de ne pas repasser par l'Ecole pour rejoindre le petit-bois sur le temps péri-scolaire.
- Un projet de matérialisation de places de stationnement sur la chaussée Rue Roland Garros est à l'étude. Une concertation avec les usagers est souhaitée avant de réaliser ce projet, ceci afin de trouver les meilleures solutions, tant pour les riverains que pour les usagers de l'Ecole. **Le Conseil d'Ecole ne souhaite pas que ces tracés soient mis en œuvre devant l'école.**

❖ Demandés

- Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau : une réparation rapide du revêtement est nécessaire.
- Portes d'entrée / anti pince doigts : Il est souhaitable de mettre un dispositif de type « groom » sur les portes d'entrées, en n'autorisant l'ouverture que dans un sens. Il serait également souhaitable de vérifier que toutes les portes utilisées fréquemment par les enfants dans l'école soient équipées d'anti pince doigts (certains sont arrachés, d'autres portes non équipées).
- Colmatage des fuites des gouttières du préau : il y a une fuite en particulier du côté de la porte d'entrée.
- Taille de la haie : nécessité de tailler, car il devient difficile de se croiser.
- Pose de paillasons : nécessaire à toutes les entrées (local APS, entrée des classes, etc...)
Ces points doivent être remontés en mairie via la cuisinière satellite.

9. Point RASED

Madame Isabelle MARTIN, du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) intervient sur l'Ecole deux matinées par semaine. Elle prend en charge des enfants de MS et GS en difficulté. La psychologue scolaire est également joignable en cas de nécessité.

10. Point bibliothèque

Le prêt pour les enfants à la bibliothèque est en service. Régulièrement, les enseignants s'y rendent avec les enfants qui ramènent des livres chez eux. Des parents et des grands-parents bénévoles se sont engagés pour aider les enseignants pour les emprunts et/ou pour les retours des livres (voir tableau pour les inscriptions). Chaque élève a un petit sac utilisé pour le transport des livres. Enseignants et familles se réjouissent du bon fonctionnement de la bibliothèque. La bibliothèque compte environ 1800 ouvrages. Certains livres, correspondant un peu moins à l'âge des enfants de maternelle pourront être progressivement supprimés ; alors que de nouveaux livres, issus de dons, sont en cours d'ajout (80 livres environ).

Les personnes (enseignants, parents, grands-parents) qui s'investissent dans ce projet sont très vivement remerciées.

11. Point Coopérative scolaire

Le solde de la coopérative est d'environ 5000€. Chaque classe est équipée d'une tablette, des achats de matériel de motricité et d'arts visuels sont programmés. Un appel sera lancé aux parents pour la vérification des comptes de la coopérative scolaire.

12. Projet d'école

Le projet d'école a été élaboré en 2011 pour 4 ans. Les axes de travail sont le langage et la citoyenneté.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler 2 thèmes en particulier : les contes et, en collaboration avec l'ASCO, un projet autour d'un jardin pédagogique. Le lopin de terre qui était envisagé pour la création d'un jardin pédagogique n'a pas pu être obtenu.

La Kermesse de l'Ecole s'inspirera librement des thèmes du projet d'école.

13. Spectacles, fêtes et voyage scolaire

Une sortie avec nuitées à Andernos en juin 2014 est organisée par Mme Leroux GS 7

Une sortie de toute l'Ecole à Carcans Maubuisson est prévue en fin d'année.

Un spectacle à l'Ecole est envisagé.

La Kermesse de l'Ecole est prévue **le 13 juin 2014**.

La grande lessive a eu lieu le 27 mars dernier !

14. Mesure de la qualité de l'air

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 impose aux établissements accueillant des enfants de moins de six ans de surveiller la qualité de l'air avant le 1^{er} janvier 2015. Cette surveillance comprend une évaluation des moyens d'aération et une mesure de polluants.

Ces mesures étant très contraignantes sur le plan technique et calendaire, les parents d'élèves interrogent la mairie pour savoir quelles mesures ont été prises et quel est le calendrier pour se mettre en conformité avec cette loi.

Le prochain Conseil d'Ecole est fixé au 19 juin 2014.